



COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES

Retour sur les rumeurs

BOUCHERVILLE, le 15 mars 2000 - Depuis plusieurs semaines, circulent des rumeurs voulant que l'offre du SPIHQ serait présentement sur la table pour les chercheurs du SPSI.

Lundi, le 6 mars, le Bureau a rencontré le Directeur Principal afin de vérifier la véracité de ces rumeurs. Le Bureau espérait que la Direction de l'IREQ pourrait dénouer la présente impasse. Cette rencontre, la première officiellement entre le Bureau du SPSI et le DP, avait aussi pour but d'améliorer les rapports entre le SPSI et la Direction de l'IREQ. Cette rencontre fut une perte de temps monumentale, puisque le Bureau s'est fait dire par la Direction de l'IREQ que, présentement, les offres du SPIHQ ne sont pas officiellement sur la table. Le problème vient du fait que le DP n'a aucun pouvoir réel et aucun mandat pour négocier quelque entente que ce soit avec le SPSI. Comme il fut mentionné, lors de cette rencontre, toute entente doit passer par les ressources humaines corporatives.

On se rappelle, que c'est au niveau corporatif, qu'il fut mentionné, à plusieurs reprises en 1999, que l'entente intégrale du SPIHQ ne pouvait être accordée, principalement en ce qui a trait aux augmentations d'échelons pour 2002 et 2003, les chercheurs étant trop payés par rapport à leur marché de comparaison. Le DP a mentionné cependant que, selon lui, il croit toujours que le SPSI peut obtenir la parité avec le SPIHQ pour les chercheurs. Il est facile de tenir pareil discours, quand on n'a pas à en subir les conséquences. Le Bureau est déçu de ce contexte, car c'est au niveau des ressources humaines de l'IREQ que l'on est le plus au courant des problèmes propres aux chercheurs et que l'on a montré le plus d'ouverture à les régler lors de la présente négociation. Il est important de se rappeler qu'HQ veut prolonger la convention collective de trois ans et donc certains problèmes urgents doivent être réglés lors de cette négociation (comme le dossier de la reclassification), au même titre qu'HQ veut régler SON dossier de cotisation au régime de retraite.

Finalement, lors de cette rencontre, le DP est revenu sur son sujet préféré en mentionnant, pour la nième fois, qu'il trouve le comportement du président du SPSI irrespectueux, car selon lui celui-ci refuse de le rencontrer. Le Bureau tient à rappeler, également pour la nième fois, le point suivant : le président du SPSI n'a jamais refusé de rencontrer le DP en terrain neutre, c'est-à-dire à l'extérieur de l'IREQ. Cependant, étant donné l'acharnement du présent DP à l'égard du président du SPSI et ce, dès son arrivée à l'IREQ, le Bureau a toujours approuvé les motifs de Jean-Marc Pelletier à ne pas vouloir le rencontrer à l'intérieur des murs de l'IREQ, ceci afin de pas confondre le rapport d'autorité employeur/employé avec celui d'égalité qui doit prévaloir entre deux institutions indépendantes.

Bref, en voulant donner une chance à la Direction Principale d'améliorer le dossier de la négociation et les rapports entre elle et le SPSI, nous avons perdus trois semaines et sommes sortis frustrés d'une réunion infructueuse. Après cette rencontre, le Bureau a donc communiqué avec la conciliateure, afin de redémarrer le processus de négociation et ce, avec les seules personnes réellement mandatées à HQ. La prochaine rencontre de négociation devrait avoir lieu le 20 mars prochain avec la conciliateure. Des nouvelles du processus seront communiquées dès que possible. Le SPSI comprend mal l'acharnement de la Direction d'HQ sur ses chercheurs, d'autant plus que le SPSI, via le comité sur la valorisation de la R&D, et les chercheurs ont toujours collaboré à la mise en œuvre du projet ESPRIT et ce, jusqu'à maintenant.

Pour nous rejoindre

Secrétariat du SPSI

210, boul. de Montarville

Bureau 3014

Boucherville (Québec)

J4B 6T3

Tél : (450) 449-9630

1-877-449-9630 (numéro sans frais à l'extérieur de la région métropolitaine)

Fax : (450) 449-9631

Courriel : secretariat@spsi.qc.ca

Page Web : www.spsi.qc.ca

Le Bureau du Syndicat